

# Aspects normatifs dans l'habitation collective

Autor(en): **Willomet, Roland**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **73 (2001)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129858>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ASPECTS NORMATIFS DANS L'HABITATION COLLECTIVE

# L

a typologie du séjour, au cours du siècle passé, révèle de nombreuses évolutions qui touchent la forme, le dimensionnement, la fonctionnalité et l'orientation, éléments qui influent sur la conception du plan des appartements et matérialisent les mutations sociologiques des habitants, leur niveau social et les répercussions financières qui en découlent, au plan de l'économie de la construction.

Le regroupement des différents espaces individuels ou communs, l'éclatement du cloisonnement, les prolongements extérieurs, la localisation des fonctions se retrouvent dans toutes les gammes d'habitations collectives, les influences les plus marquantes provenant généralement des pays nordiques et anglo-saxons.

Alors que la cuisine et les espaces sanitaires évoluent notamment en fonction de l'équipement technique, industriel ou de considérations énergétiques, le séjour révèle davantage l'état social, les comportements de la collectivité familiale et ses équipements de loisirs : mobilier / audio-visuel / organisation de la vie de famille / occupation des enfants.

La typologie du séjour est dès lors influencée par des critères conjoncturels et familiaux qui privilégient la vie collective ou privée selon les activités et les loisirs, en fonction de l'âge des parents et des enfants.

## EVALUATION DU LOGEMENT

Dans les années 80, un système d'évaluation des logements (S.E.L.) énonçait les critères à prendre en compte pour apprécier le degré de satisfaction et les qualités minimum qu'il convenait d'offrir aux usagers des habitations collectives, afin qu'ils bénéficient de l'aide financière des communes, des cantons et de la Confédération. Ce procédé se ré-

férait à des aspects mesurables pour mettre en évidence les typologies adaptées à la vie, aussi bien celles d'hier que celles d'aujourd'hui.

Seul, un nombre restreint d'aspects particuliers de la qualité du logement faisait l'objet, dans le S.E.L., d'exigences constructives pour garantir un standard minimum, exemple : une isolation acoustique déficiente ne peut être compensée par d'autres aspects de la qualité du logement; aujourd'hui encore, les exigences minimales suivantes doivent être absolument satisfaites :

**M1 : Surfaces nettes habitables minimales**

**M2 : Dimensions du logement et programme des locaux**

**M3 : Equipement de la cuisine et des sanitaires**

**M4 : Isolation acoustique et thermique**

**M5 : Logements destinés aux personnes âgées et aux handicapés.**

signalisation de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Paris, un caractère auquel il donnera son nom : le Frutiger. Pratiquement tous les caractères « bâton » que vous lisez, y compris celui de ce texte, sont directement inspirés des travaux de l'un de ces deux créateurs.

## DE BONNES RAISONS

Complet, « HOME 01 » veut l'être encore à travers deux présentations

spéciales conçues comme telles :

- « The best of... » est une plate-forme conçue par l'artiste bâlois Christoph Hindermann qui regroupe précisément le meilleur de très grandes marques internationales de meubles : Busnelli, Former, Interprofil, die Collection, Victoria, Rolf Benz, Artanova, Club House Italia, Strassle, Zumsteg, etc.

- « Abitare made in Italy – AMI » présente sous un bizarre slogan italo-anglais des productions italiennes sé-



**EVALUATION DES ESPACES COMMUNS**

Voici, à titre indicatif, quelques critères d'évaluation touchant le séjour dans les espaces communs :

**Critère: Ensoleillement des espaces communs et prolongements extérieurs**

Objectif: Une orientation appropriée des espaces communs et des prolongements extérieurs doit assurer un ensoleillement régulier, même en hiver et surtout dans l'après-midi.

**Critère: Isolation acoustique par rapport au espaces contigus**

Objectif: Réduire les nuisances sonores provenant des pièces contiguës aux autres logements et aux installations collectives par une disposition adéquate des espaces de vie et des mesures d'isolation acoustique appropriées.

Le degré de satisfaction s'obtient en attribuant des notes en fonction du degré horizontal et vertical de séparation entre les espaces individuels et communs.

**Critère :Surface des espaces communs**

Objectif :Les surfaces des espaces communs doivent permettre différentes possibilités d'ameublement tout en ménageant la liberté de mouvement et facilitant, en général, leur utilisation multiple et flexible.

L'ensemble des surfaces nettes des espaces communs comprend : le séjour, le coin à manger y compris la surface au sol des armoires fixes

**Critère: Surfaces des prolongements extérieurs**

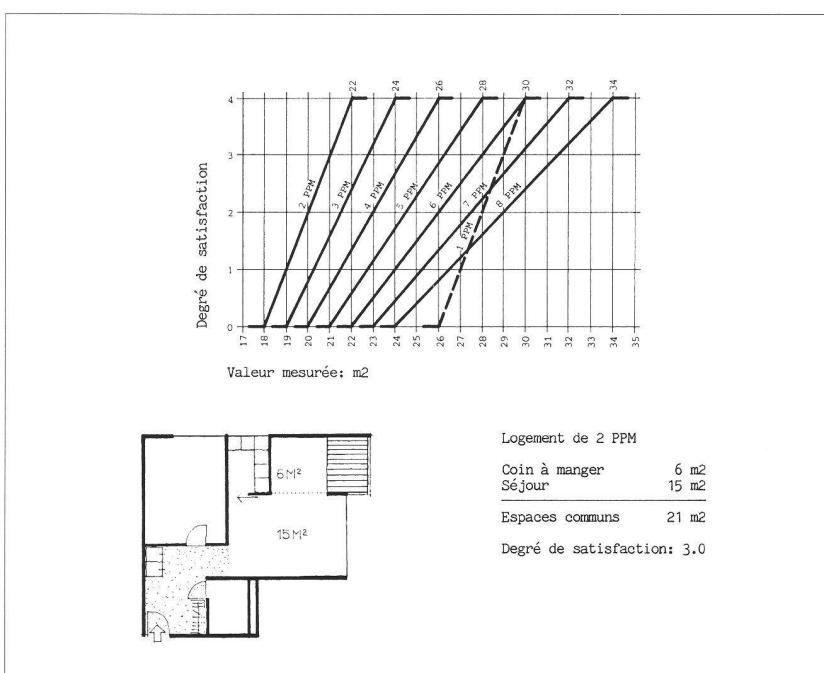
Objectif: Les prolongements tels que balcon, loggia, coin de jardin, terrasse doivent permettre d'exercer diverses activités collectives (repas, repos, jeux, travaux) et de disposer un ameublement correspondant aux différentes occupations.

Pour l'évaluation, on ne comptera que les surfaces accessibles où l'on peut disposer une table et des sièges.

**Critère: Largeur des espaces communs**

Objectif: La largeur des espaces de séjour doit être calculée de manière à permettre la plus grande polyvalence d'utilisation et d'ameublement possibles

Directive: On prendra la largeur moyenne de la pièce de séjour si le coin à manger ne peut pas être délimité dans la cuisine ou ailleurs; on réservera, dans le séjour, un espace correspondant aux dimensions minimales et on considérera la largeur moyenne de la surface restante.

**Critère: Largeur des prolongements extérieurs**

lectionnées pour la qualité de leur design et leur parfaite adaptation à ce que l'on appelle en français d'un mot vague : l'aménagement là où l'italien précise leur rôle : arredamenti. Cette présentation spéciale de l'invention italienne permettait au visiteur de jauger les nouvelles tendances qui s'appliquent au logement en général. Toutes ces bonnes raisons conféraient au Salon de Zurich du printemps une touche nouvelle qui méritait d'être soulignée.

Ce que nous avons tenté de faire pour vous, en texte, mais aussi en images.

*Robert Curtat*

**Sources:**

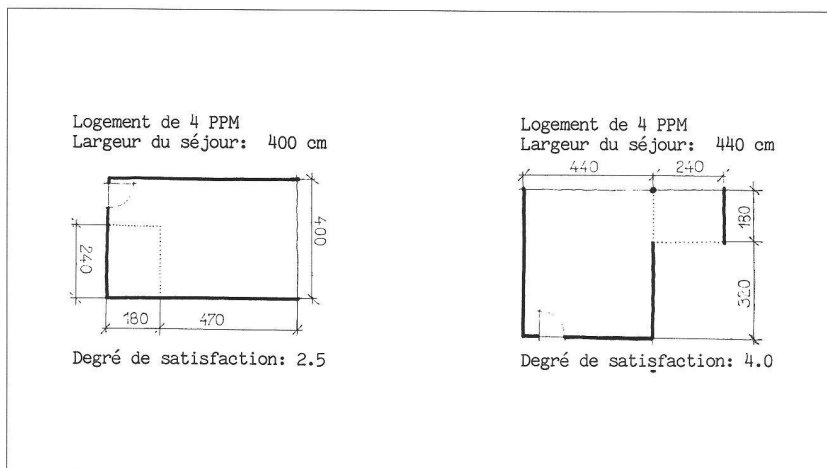
*Adrian Frutiger - Des signes et des hommes - Editions Delta & Spes - 1983*

*Fernand Baudin - Perose 1978-79/Peignot - De l'écriture à la typographie - Gallimard - 1967*

*Lewis Blackwell - Typo du XXe siècle - Flammarion - 1993*

*Typocédaira - Editions de l'Equerre - 1981/Catalogue*





**Objectif:** La largeur du balcon, de la loggia et de la terrasse doit être telle que la surface permette une utilisation aussi polyvalente que possible.

**Critère: Liaison entrée - espace commun**

**Objectif:** Les espaces communs doivent permettre des utilisations différentes au même moment pour éviter tout dérangement, il faut autant que possible que le séjour et la salle à manger soient accessibles directement et séparément depuis l'entrée du logement. **Evaluation:** Suivant les conditions à remplir, elles varient de 4 à 0.

Pour de nombreuses raisons, le S.E.L. se devait d'emprunter des voies quelque peu normatives se référant à des critères pratiques d'utilisation et de construction. L'évaluation positive est appli-

cable à de nombreux types de logements collectifs sans conduire à la typification; son mérite essentiel se situe au niveau de la qualité technique, économique et d'utilisation qu'elle est sensée maintenir dans les réalisations sociales de notre pays.

Les enquêtes pratiquées au cours de l'appropriation de logements semblables par des populations fort diversifiées - formation, origine, culture de l'habitat, conditions sociales, image de la famille, âges, toutes extrêmement différentes - révèlent en majorité des disparités singulières, souvent illogiques mais pas nécessairement précaires, que les constructeurs jugent déroutantes face aux options des concepteurs.

En fait, les possibilités inventoriées ne sont que très rarement appliquées par la majorité des occupants; la recherche du bien-être passe par d'autres chemins. Dès lors, que peut-on attendre de

l'évaluation du logement à même de favoriser un bien-être qui se situe, bien souvent, au-delà des résolutions pratiques ou des dispositions, techniques ou matérielles contenues dans les recommandations du S.E.L.?

Les pessimistes déclarent, à juste titre parfois, que ni le bien-être ni l'Architecture n'ont rien à tirer d'une quelconque référence au "Standard", puisqu'ils peuvent parfaitement se satisfaire et déguster le bonheur le plus parfait dans des installations dénuées ou des espaces précaires pour autant que leurs besoins les plus secrets soient satisfaits.

Les optimistes constateront, au contraire, que la plus banale HLM offre un cadre judicieusement dimensionné dans lequel, à volonté, on peut introduire toutes les références personnelles nécessaires au bonheur de vivre; pour celui d'exister, au-delà de l'aspiration au confort, le bien-être est fait de tout ce que l'impondérable apporte en plus à l'environnement: ombre et lumière, ville ou campagne, espace librement investi, matières, couleurs, vues, silence, bruit, aménagement de l'accueil des zones judicieusement appropriées grâce à la polyvalence et la flexibilité.

Dans les deux réponses, la quête du bien-être est donc satisfaite; de plus, vérités et contre-vérités nous conduisent à la recette générique pour fabriquer son bien-être.

*Compilation et propos :  
Roland Willomet*

Sources: SEL - Bulletin du logement n°35 - Edition 1986

## VOUS AVEZ DIT DESIGN!

Si la première manifestation du design se situe au Japon à partir du XIIe siècle, avec l'apparition du « tatami », son véritable essor a lieu dès le milieu du XIXe siècle grâce au développement de l'industrie. Très vite les fabricants ont compris que : « ce qui est beau se vend mieux ». Ils ont bénéficié de deux éléments que rien ne devait rassembler : la crise des années trente et la bêtise des nazis. Beaucoup d'architectes américains étant au chômage, certains eurent l'idée de se consacrer à l'esthétique industrielle, dont le besoin était plus immédiat que la mise en œuvre de nouveaux chantiers. Accident de l'histoire : le 10 avril 1933, deux cents policiers nazis étaient venus fermer l'un des creusets les plus inventifs de la société industrielle, le Bauhaus, foisonnante institution qui allait bientôt renaître à Chicago et se développer durablement aux Etats-Unis.

Walter Gropius, animateur du Bauhaus, savait d'expérience l'importance de la forme des produits : « L'expérience montrait que les produits qui continuaient à se vendre étaient ceux dont la forme avait été le plus soigneusement élaborée ». La crise et l'influence du Bauhaus en exil allaient placer les Etats-Unis en position de leader dans le design industriel. L'un des pionniers de la profession, Raymond Loewy, redessina le duplicateur Gestetner en 1929 et l'emballage du paquet de cigarettes Lucky Strike en 1940. En fait, le design est devenu le complice du « rêve américain ».